



Procès-verbal de séance du 6 février 2013

— 16 heures 30 —

Comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire

Etaient présents :

Monsieur Félix MOROSO, Président
Monsieur Robert LAURENTI, 1^{er} Vice-Président, représentant DLVA
Monsieur Serge COLIN, représentant DLVA
Madame Françoise BERINGUIER-BOYER, Conseillère générale
Madame Nadine VOLLAIRE, représentant la Communauté de Communes ABV
Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD
Madame Christine JOLY, Directrice administrative du CRD
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD
Madame Violette RENAUX, Payeuse départementale
Monsieur Gérard LINSOLAS, Direction de la Culture du Conseil général
Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de DLVA

Etaient absents excusés :

Monsieur Pierre SUZOR, 2^{ème} Vice-Président, représentant la Communauté de Communes ABV
Monsieur René MASSETTE, Conseiller Général

Ordre du jour de la séance de 16 h 30

Points soumis à approbation

1. Les Orientations Budgétaires

---ooOoo---

Les membres du Comité syndical ont été convoqués à 16 heures 30. Le quorum étant atteint, la séance démarre à 16 heures 30.

En préambule, la Directrice indique que les périmètres d'intervention des deux intercommunalités ont été élargis à compter du 1^{er} janvier 2013. Ceci implique un changement de nom des 2 collectivités :

- Communauté de communes Asse Bléone Verdon pour la CC3V avec les mêmes représentants que précédemment : Nadine Vollaire et Pierre Suzor ;
- Durance Luberon Verdon Agglomération pour la CCLDV avec Robert Laurenti et Serge Colin, ce dernier remplaçant Pascal ANTIQ.

La directrice administrative donne lecture du rapport relatif aux Orientations Budgétaires du Conservatoire.

Elle indique qu'il y a une erreur dans les dépenses d'investissement au niveau du montant prévisionnel de 1 500 € concernant le changement du serveur : la dépense sera de l'ordre de 7 000 €.

Le Président note qu'il n'est pas prévu d'acquisition d'instruments pour 2013 et souhaite savoir si cette décision est motivée par un souci d'économie.

Eric Doucet indique que pendant 2 années le Conservatoire a renouvelé son parc instrumental. Pour l'année 2013, il n'y a pas de nécessité de remplacement d'instruments.

Adopté à l'unanimité.

La séance est clôturée à 17 heures.

Félix MOROSO, Président.

Robert LAURENTI, 1^{er} Vice-Président.

Serge COLIN.

Françoise BERINGUIER-BOYER.

Nadine VOLLAIRE.

Sylviane CHAUMONT.